

dans un parc d'environ 120 hect. emmurillés, à la famille de Caraman-Chimay. Le château renferme une salle de spectacle construite par M^{me} Tallien, la femme du conventionnel, laquelle avait épousé en deuxième noces un Caraman-Chimay. — Les familles qui ont possédé le château de Chimai depuis plus



(Photo Nels)

Chimai. — Grand-Place et église

de cinq siècles, ont été mêlées aux plus grands événements de l'histoire de l'Europe. Alliées à toutes les cours, illustres dans toutes les armées, elles ont laissé à Chimay le souvenir de leur gloire et de leur puissance... Le château a subi des sièges nombreux; incendié au XIV^e et au XVI^e siècles par les Français, il fut rebâti, repris en 1558 par don Juan d'Autriche, assiégé en 1595 par le maréchal de Bouillon, et en 1535 par Turenne, puis de nouveau incendié en 1640. — La terre de Chimay formait une des douze pairies du comté de Hainaut et était le siège d'une seigneurie puissante qui a appartenu successivement aux familles de Blois, de Croy, de Caraman-Chimay.

La seigneurie de Chimai figurait, au VII^e siècle, au rang de ville capitale de la Fagne; au XIII^e siècle, elle appartenait à la maison de Nesle-Soissons. Elle passa ensuite entre les mains des sires de Beaumont, des Châtillon, comtes de Blois, puis fut vendue à la maison de Croy. Elle devint, au XV^e siècle, résidence de Charles-le-Téméraire, qui l'érigea, en 1475, en comté, en faveur de Jean de Croy; en 1546, l'empereur d'Allemagne l'érigea en principauté. En 1612, cette principauté échut, par héritage, à la maison de Ligne-Arenberg, qui la garda jusqu'en 1686. La maison de Hénin la posséda ensuite; enfin, après la réunion de la principauté à la France, le titre et le domaine privé passèrent par mariage dans la maison de Caraman qui les possède aujourd'hui.

Autour de Chimai s'étend la Fagne, dont cette ville est l'anc. capitale, et qui était occupée par une tribu dépendante des Nerviens.

Le nom de Chimai subit bien des changements. Vinchant, dans les Annales du Hainaut, dit qu'il fut autrefois prononcé *Cimelle*. Un diplôme de 1096, — le premier qui fasse mention de cette ville, — lui donne le nom de *Cimacum*, qui, en 1148, devient *Simacum* et *Cymacum*. Cette dernière orthographe se retrouve en 1184 et 1194. A cette époque, on rencontre aussi *Cimai* et *Cimaum*.

Nombre de foyers en 1486, — 100.

» » » 1750, — 613.

Pop. en 1784, — 2,077 hab.

» » 1815, — 2,083 »

Sup. » 1840, — 5,942 hect.

Pop. » » , — 2,928 hab.

Sup. » 1890, — 5,171 hect.

Pop. » » , — 3,325 hab.

Sup. » 1910, — 4,473 hect.

Pop. » » , — 3,366 hab.

On a déterré sur le territoire de Chimai des armes et des sépultures de l'époque romaine.

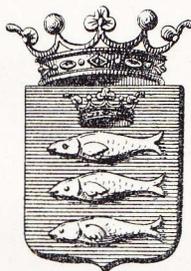
CHINY, ville de la prov. de Luxembourg, sit. au milieu des forêts; à 28 1/2 kil. de Virton, à 6 kil. de Florenville, et à 436 m. d'altitude sur la route de Neufchâteau à Florenville, et à 373 m. au seuil de l'église.

Pop. 760 hab.; — sup. 3,491 hect.

Arr. adm. de Virton; arr. jud. d'Arlon; cant. de j. de p. de Florenville. — Ev. de Namur.

Terrain très inégal; sol argileux et sablonneux; — agriculture. Gr. comm. de bois et de charbon de bois, de cire, de bêtes à cornes. — Magnifique forêt d'une contenance de plus de 2,000 hect.; l'endroit le plus giboyeux des Ardennes, surtout pour le gros gibier; beaucoup de gros chênes.

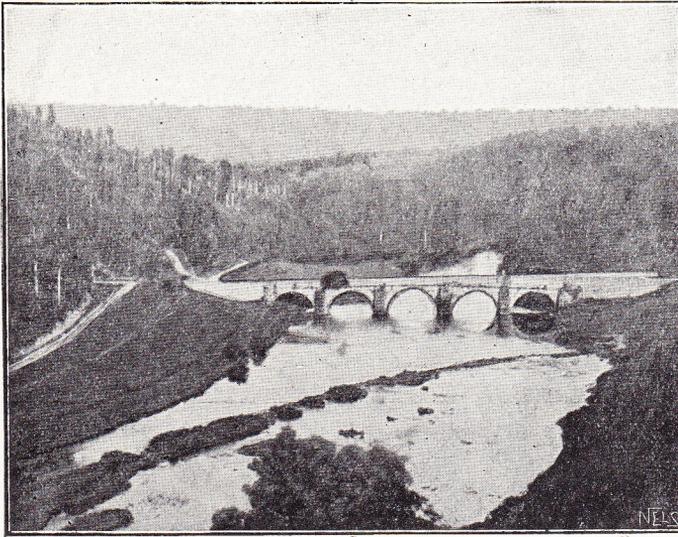
Cours d'eau: la Semois, affl. de la Meuse. Etangs. Chiny était, au moyen âge, le centre d'un comté, *Chiniacensis comitatus*. Le comté de Chiny fut un démembrement de celui d'Ardenne en faveur d'Arnulphe de Bourgogne, aussi appelé Arnould de Granson, gendre de Ricuin, comte d'Ardenne. Les comtes de Chiny furent au nombre de dix-sept. Arnulphe I^{er} régna de 941 à 982; c'est lui qui fit fortifier la ville naissante. Arnulphe II (1068-1106) fonda le prieuré de Pries et l'abbaye d'Orval; en 1097, il fonda le prieuré de Chiny et prit l'habit religieux. A cette époque la maison de Chiny était à l'apogée de sa gloire, tant au point de vue militaire que religieux. Avec Arnulphe III (1227-1268) commence la seconde dynastie: la maison de Looz. Il affranchit Breux, Esclapi et Montmédy. Louis V (1268-1299) affranchit Virton, Montlibert, Florenville, etc. Arnulphe IV (1299 à 1310), qui était comte de Looz, affranchit Ethe et Lacuisine; il accorda des privilèges aux habitants de Chiny; ils furent exempts d'impôts et gouvernés par une sorte de jury composé de trois membres. Godefroid I^{er} constitua la 2^e maison de Looz (1350) avec son successeur Godefroid II, lequel vendit à Arnulphe de Rummen les comtés de Looz et de Chiny. Il régna, sous le nom d'Arnulphe V, de 1363 à 1365 et forma la 7^e maison seigneuriale de Chiny: celle de Salm. Il acheta le douaire de sa tante Philippine de Fouquemont et vendit le comté de Chiny à Wenceslas, duc de Luxembourg. A partir de ce moment le comté de Chiny n'existait plus que de nom; dans la réalité, il était devenu partie intégrante du duché de Luxembourg. Seulement, Wenceslas et tous ses succes-



seurs ne cessèrent, jusqu'à la révolution française, de se parer du titre de comte de Chiny.

Le comté de Chiny comptait 246 chefs-lieux, 57 châteaux et 1,412 villages. Les seigneurs de Jamoigne, de Vance, de Villemont, de la Val, de Cugnon, de Martilly, de Bertrix, d'Orgeo, de Sainte-Marie, de Herbeumont, etc., étaient vassaux des comtes de Chiny. — Au milieu du X^e siècle, le château des comtes de Chiny s'élevait sur un plateau couronnant une éminence relativement peu élevée, mais entourée d'une profonde vallée et de hautes collines boisées.

En 1681, les Français prirent possession du comté de Chiny, dans les Pays-Bas, en vertu d'une décision de la cour séant à Metz. Le comté de Chiny



Le pont de Chiny

comprenait alors encore 13 villes et plusieurs villages. L'un des officiers chargés de la prise de possession, ayant interrogé un paysan sur les limites ou frontières de la contrée, celui-ci répondit avec un peu d'humeur « qu'on disait à Metz qu'elle comprenait la moitié du monde et que l'autre en dépendait ».

La chaussée « Brunehaut » des Romains passe sur le territoire. On a trouvé à Chiny divers objets des époques romaine et franque; monnaies romaines, sépultures avec urnes gallo-franques et poteries franques; une pièce de monnaie de la période constante sur l'emplacement de l'anc. château des comtes.

Chisniacum, 816-819; *Chiniacum*, 814-816; *Chisnei*, 1097; *Cisney*, 1124.

Pop. en 1840, — 1,144 hab.
 » » 1890, — 920 »
 » » 1910, — 794 »

CHOKIER, comm. de la prov. de Liège, sit. sur la gr. route de Liège à Huy; à 7 kil. de Hologneaux-Pierres, à 15 kil. de Liège.

Pop. 969 hab.; — sup. 158 hect.

Arr. adm. et jud. de Liège; cant. de j. de p. de Hologneaux-Pierres. — Ev. de Liège.

Terrain très inégal, offrant des rochers nus et escarpés; sol argilo-schisteux; — agriculture. — Carrières de moellons et de castine; pierres calcaires; bois. Fabr. de pipes de terre; fours à chaux; menuiserie, tannerie.

Cours d'eau: au S., la Meuse.

Son église est des plus intéressantes. Les piliers et colonnes de la nef et du chœur portent des

inscriptions et blasons (1706, 1712); les autels en portent également (1711); il y en a dans les verrières (1708 à 1716); il y a des monuments funéraires en dedans et au dehors du temple. Du mobilier entièrement ancien, il y a lieu de mentionner spécialement deux statuettes en bois de la fin du XVI^e siècle de saint Marcellin, patron de l'église, et de saint Pierre l'exorciste son compagnon; deux superbes grisailles (*Le sacrifice d'Abraham* et *Jésus ressuscité se révèle aux disciples d'Emmaüs*), œuvres de Gevaert; et la relique, corps complet, d'un saint Vincent, envoyée d'Espagne et donnée par Ferdinand-Maximilien comte de Berlo, évêque de Namur et tréfoncier de Saint-Lambert, à Liège, vers 1710. — L'église de Chokier n'était primitivement qu'une

chapelle dépendante de l'église des Awirs; elle n'en fut détachée qu'en 1572, et érigée en paroisse par l'évêque-prince Ernest de Bavière. La collation en appartient alternativement au seigneur de l'endroit et à l'abbesse du monastère d'Aywières.

Le nom du village de Chokier est cité pour la première fois, en 1086, sous la forme « Chalcaria » provenant de « chalcarius », four à chaux.

Berceau des Surlet de Chokier, famille noble de laquelle sont issus plusieurs hommes illustres, e. a. le baron Surlet de Chokier, qui fut président du Congrès national, puis régent de la Belgique, en 1831. — Le château de Chokier, assis sur le faite d'un rocher qui surplombe la Meuse, dominant la route de Liège à Namur.

La seigneurie de Chokier, qui relevait de la cour féodale de l'avouerie de Hesbaye, était, au XV^e siècle, le domaine de la famille de Rulant de Hozémont. Elle vint, par mariage, aux Surlet, qui la gardèrent jusqu'au commencement du XVI^e siècle et la laissèrent aux de Berlaymont. Elle fut ensuite au seigneur italien Jacques de Barbatiano, puis au baron de Berlo, dans la famille de qui elle se maintint jusqu'à la Révolution. — Le château passa sous l'Empire au général Loison, dont la fille le vendit, en 1855, à la famille de Clercx; il fut alors attribué en partage à une baronne de Clercx qui épousa M. de Pierpont. — Le village était le siège d'une cour de justice.

Chokier a été honoré, à un siècle d'intervalle, de la visite de Pierre le Grand et de Napoléon I^{er}.

C'est à Chokier que l'illustre docteur Schmerling, professeur à l'Université de Liège, commença en 1827 les mémorables recherches géologiques et paléontologiques qu'il fit dans les nombr. cavernes de la vallée de la Meuse. La caverne de Chokier — qui a disparu sans laisser de traces — mesurait 6 m. de h., 8 m. de l., et environ 20 m. de profondeur. Les excavations, larges et hautes à l'entrée, ont presque toutes servi d'asile permanent ou temporaire aux tribus paléolithiques et néolithiques. La caverne de Chokier renfermait, en effet, des ossements de mamouths, de rhinocéros, de chevaux, de bœufs, d'ours, d'hyènes et d'autres pachydermes et carnassiers fossiles.

En 1086, *Calcharia*, *Jokires*; en 1458, *Chokier*.

Alt. de 67,61 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 394 hab.
 Sup. » 1840, — 143 hect.
 Pop. » » , — 512 hab.
 Sup. » 1890, — 158 hect.
 Pop. » » , — 953 hab.
 » » 1910, — 986 »

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924